



# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 30 MARS 2023

Nombre de membres  
du Conseil

Communautaire : **48**

Nombre de membres  
qui se trouvent

en fonction : **48**

Nombre de délégués :

- présents : **40**

- représentés : **3**

TOTAL **43**

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

### Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire -	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire Mme Solène HOEHN, Adjointe	- Mme Armelle MORGENTHALER, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	- M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLSHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe M. David PAULY, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe -	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire -
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire Mme Laetitia FALEMPIN, Adjointe	- M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -	Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

### Membres représentés :

M. Denis TOURNEMAINE      ayant donné procuration à Mme Marianne WEHR  
Mme Sylvie TETERYCZ        ayant donné procuration à Mme Christelle WAGNER-TONNER  
M. Thierry KLEIN              ayant donné procuration à Mme Caroline PFISTER

### Membre titulaire représenté par son suppléant :

-

### Membres excusés :

M. Philippe HEITZ, Adjoint de MOLSHEIM  
Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe d'OBERHASLACH

### Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM  
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

**OBJET : ASSAINISSEMENT – GESTION DES EAUX PLUVIALES ET URBAINES – VILLE DE MOLSHEIM –  
RUE DU DONON : CONVENTION DE GESTION**

---

**N° 23-30**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**VU** sa délibération N° 22-63 du 30 juin 2022 définissant la politique de la Communauté de Communes en matière de gestion des eaux pluviales ;

**CONSIDERANT** qu'une opération sise rue du Donon à MOLSHEIM est susceptible de s'inscrire dans ce dispositif ;

**CONSIDERANT** que les aménagements y relatifs relèvent pour partie de la compétence « voirie » détenue par la Ville de MOLSHEIM et pour partie de la gestion des eaux pluviales urbaines incombant à la Communauté de Communes ;

**CONSIDERANT**, en outre, que l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse a apporté son soutien financier à ce titre à la Ville de MOLSHEIM ;

**ESTIMANT** dès lors opportun de définir formellement les modalités de financement et d'entretien des aménagements liées à la gestion y relatives ;

**VU** ainsi le projet de convention en ce sens, diffusé à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire, lors de l'invitation à la séance ordinaire du 30 mars 2023 ;

**SUR LE RAPPORT** de la Commission Eau et Assainissement, en sa séance du 9 mars 2023 ;

**ENTENDU** les explications complémentaires apportées par Monsieur Pierre THIELEN, Vice-Président ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président ;

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**à l'unanimité  
entérine**

la convention à conclure avec la Ville de MOLSHEIM, relative à la définition des modalités de financement et d'entretien des aménagements liées à la gestion des eaux pluviales urbaines de la rue du Donon à MOLSHEIM, dans les forme et rédaction proposées,

**et autorise**

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à la signer.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Alain VON WIEDNER



Le Président,

Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 17 avril 2023
- publication sur le site internet le : 17 avril 2023

**Acte à classer****DE-23-30**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> <b>AR reçu</b> <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-04-17T09-30-46.00 ( MI244510004 )

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20230330-DE-23-30-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : ASSAINISSEMENT - GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES  
- VILLE DE MOLSHEIM - RUE DU DONON : CONVENTION DE  
GESTION

Date de décision : 30/03/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique  
1.3. Conventions de Mandat

Identifiant unique de l'acte antérieur

Acte : [23-30 ASST GEPU MOLSHEIM  
CONVENTION.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 17/04/23 à 09:30

Par [SEGUIN Muriel](#)

Transmis

Date 17/04/23 à 09:30

Par [SEGUIN Muriel](#)

Accusé de réception

Date 17/04/23 à 09:36